Mode d'emploi pour les élections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre 2014



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1336

Mode d'emploi pour les élections professionnelles du

27 novembre au 4 décembre





Rappelons pour commencer, que SUD Éducation s'est prononcé contre l'organisation de ces élections professionnelles par voie électronique, qui avaient déjà été un fiasco lors des élections précédentes. Il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle il s'agit du seul moyen pour voter.

Nous vous proposons ici de résumer les étapes nécessaires :

- Activer sa messagerie professionnelle (si besoin)
- Créer son espace électeur
- Accéder à son espace électeur
- Voter

1° Étape : Activer sa messagerie professionnelle (si vous ne l'utilisez pas déjà)

Il est encore temps d'activer sa messagerie personnelle, cela est possible jusqu'au dernier moment du vote, ce jeudi 4 décembre 2014 à 17h, mais le mieux est bien entendu de le faire au plus vite pour être vraiment sûr de pouvoir voter !

Pour cela, pour l'Académie de Nancy-Metz, il faut aller à la page https://webmel.ac-nancy-metz.fr/

-	Authentification		L'authentification par clé OTP apporte une sécurité renforcée et permet l'accès aux applications installées dans l'intranet académique.
	Identifiant		Toute personne disposant d'une clé OTP doit favoriser ce mode d'authentification.
	Authentification par	Mot de passe Clé de sécurité OTP	Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez terminé d'utiliser les senices authentifiés.
	Mot de Passe		
		Valider	
			Connaître son identifiant
			Mot de passe oublié
			Changer son mot de passe
La Vo	i Division du Système d'Informatio	e (ou votre code Pin associe a votre cie OTP n (DSI), ou toute entité académique, ne vous	st vous en possedez une) sont des elements comioenteels et personnels qui garantissent votre loentite du sein de voure environnement protessionnel, vous ne devez en AOLUNE AS les communiquer. Ja dressera jamais de message vous invitant à transmitte votre i dentificant et votre mot de passe. La communication de ces informations entraîne des susvations dirientités qui entravent le bon fonctionnement du systèmi

identifiant : prenom.nom@ac-nancy-metz.fr

mot de passe : pour la plupart des collègues qui ne l'ont pas modifié, il s'agit de votre NUMEN, sinon faites appel à votre mémoire ou redéfinissez-le avec votre numen et votre date de naissance. Attention aux boîtes mel pleines. Il faut mettre des messages dans la corbeille et vider la corbeille.

ATTENTION : le webmail académique n'a rien à voir avec la messagerie i-prof ou la messagerie de votre ENT si vous en avez un !!!

2° Étape : Créer son espace électeur

Pour pouvoir voter lors des élections professionnelles du 27 novembre au 04 décembre 2014, vous devez créer votre compte électeur à cette adresse :

https://vote2014.education.gouv.fr/#/login

Accès à votre espace électeur

Veuillez saisir votre adresse professionnelle et votre mot de passe électeur. Si vous n'avez pas défini ce mot de passe, veuillez <u>créer votre</u> <u>compte électeur</u>.

ACCÉDER CRÉER MON COMPTE	
Vous êtes déjà enregistré : saisissez votre adresse de messagerie et	Retrouvez les scrutins auxquels vous êtes appelé(e)s à participer
votre mot de passe électeur.	 Connectez-vous à l'application de vote du 27 novembre 10h au 4 décembre 17h, heure de Paris.
Adresse de messagerie professionnelle	Consultez les résultats à partir du 5 décembre.
Mot de passe électeur	
۶	
Mot de passe oublié?	

Aller sur l'onglet "créer son compte"

ACCÉDER	CRÉER MON COMPTE
Vous n'êtes messagerie p	pas encore enregistré, saisissez votre adresse de professionnelle et créez votre mot de passe.
Adresse de	messagerie professionnelle :
<u> </u>	
Mot de pas	se électeur :
۶	
Votre mot d au moins un	e passe doit contenir au minimum 8 caractères dont ne majuscule, une minuscule et un chiffre.
Confirmatio	on du mot de passe :
٦	
Saisissez Si ce son Si vous n utiliser l'	le contenu qui s'affiche ci-dessus. I e contenu qui s'affiche ci-dessus. It 2 mots, pensez à les séparer par un espace. I arrivez pas à lire ce contenu vous pouvez icône "flèches" pour changer de contenu.
	JE CRÉE MON COMPTE

Il faut indiquer l'adresse de la messagerie professionnelle (voir 1° étape) et créer ensuite un mot de passe personnel qui doit contenir 8 caractères au minimum dont 1 majuscule et 1 chiffre et des minuscules.

Conservez ce mot de passe pour pouvoir voter à l'étape suivante !

Suite à la création du compte électeur, vous recevez un mail sur votre messagerie professionnelle (étape 1) qui vous demande de confirmer la création de votre espace électeur.

Cliquez sur le lien pour confirmer.

Attention : si votre mail est redirigé sur une adresse personnelle il se peut que le mail soit considéré comme un

spam. Pensez à vérifier vos spams/indésirables !

3° Étape : Accéder à son espace électeur

Accédez ensuite à votre espace électeur et vérifiez les scrutins auxquels vous allez participer.

Le lien pour voter est le même que celui de l'espace électeur :

https://vote2014.educati	on.gouv.fr/#/lo	<u>igin</u>	
	ACCÉDER	CRÉER MON COMPTE	
	Vous êtes de votre mot de	éjà enregistré : saisissez votre e passe électeur.	e adresse de messagerie et
	Adresse de	messagerie professionnel	le
	Mot de pas	se électeur	
	٦		
	Mot de pass	e oublié?	ENTRER

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez en générer un nouveau en cliquant sur "mot de passe oublié ?"

Mon espa	ice électeur
Cet espace personnalisé vo vous permet de vous conr	ous informe sur vos scrutins et necter à l'application de vote.
1 Mon profil	2 Mes scrutins
Consulter mon profil	Consulter les scrutins auxquels je suis appelé(e) à participer Pour chacun de vos scrutins, vous pourrez consulter : - dès le 15 octobre, les listes électorales - dès le 28 octobre, la liste des organisations syndicales candidates, leurs professions de foi et leurs candidats
3 Mon Identifiant électeur	4 Je vote
Je n'ai pas reçu ou j'ai égaré mon identifiant électeur : Obtenir mon identifiant À partir du 6 novembre et jusqu'au 4 décembre 17H, heure de paris	Accéder à l'application de vote
	? Vous avez besoin d'aide ? Vous trouverez des réponses à vos questions dans la FAQ .

Dans votre espace profil vous pouvez :

1/ Consulter votre profil

2/ Consulter vos scrutins : les listes candidates et les professions de foi

3/ Obtenir votre identifiant électeur si vous ne l'avez pas reçu, ou si vous l'avez égaré (et ce jusqu'au 4 décembre 17h !!!). Vous pouvez à ce stade obtenir votre identifiant électeur par courrier électronique sur une adresse personnelle ou par SMS

Vous pouvez contacter, le cas échéant, votre assistance utilisateur en académie.

4/ Voter

5/ Accéder à une FAQ (Foire Aux Questions) et contacter les services académiques

4° Étape : voter !

Une fois que vous êtes sur votre espace électeur, il faut se rendre sur l'application de vote :

- votre identifiant électeur, de la forme xxxx-xxxx-xxxx. (Il figure sur la notice de vote transmise par votre établissement d'exercice sous forme papier).
- votre mot de passe (le même que vous venez d'utiliser pour accéder à l'espace électeur)

Bureau de vote
Saisissez votre identifiant électeur et le mot de passe que vous avez déterminé dans votre espace électeur :
Identifiant électeur : - - Voir • - - Voir • Mot de passe électeur : • •
Entrer
Pour plus d'information sur le vote électronique et l'obention de vos codes de vote veuillez consulter :
www.education.gouv.fr/electionspro2014

Si vous avez égaré votre identifiant électeur, vous pouvez l'obtenir par SMS ou par mail :

	Obtenir mon identifiant électeur
•	Souhaitez-vous le recevoir par courriel ou SMS ?
•	/os coordonnées sont exclusivement destinées à la communication de votre identif électeur. Elles ne seront pas utilisées à une autre fin.
(Par courriel – sur une adresse personnelle
	Adresse de messagerie personnelle :
	Exemple : nom@email.fr
	Confirmation de l'adresse :
	D CMC
0	9 Par SMS
-	Numéro de téléphone portable :
(Par SMS Numéro de téléphone portable : France métropolitaine : 06 XX XX XX ou 07 XX XX XX XX Reste du monde : 00 suivi de l'indicatif pays et de votre numéro.
(Par SMS Numéro de téléphone portable : France métropolitaine : 06 XX XX XX ou 07 XX XX XX XX Reste du monde : 00 suivi de l'indicatif pays et de votre numéro. Confirmation du numéro :

Dans l'application de vote :

- Vous cliquez sur un scrutin, vous pouvez accéder une nouvelle fois aux listes candidates, aux professions de foi.
- Cochez la liste (SUD Éducation évidemment !) pour laquelle vous voulez voter, confirmez votre choix.
- Recommencez pour chaque scrutin !
- A l'issue du vote, vous pouvez imprimer une preuve de votre vote. Pas le contenu de votre vote qui reste secret, mais une preuve que vous avez voté de manière électronique... (nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous pensons de ces élections électroniques !!!).

Qui vote et pour quels scrutins ? Quelques rappels :

Tous les personnels votent pour les CT (Comité Technique qui s'occupe des moyens et de l'organisation du travail) au niveau local (CTA) et national (CTM). C'est sur la base de ce scrutin qu'est évaluée la représentativité des syndicats.

Mode d'emploi pour les élections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre 2014

Les personnels titulaires votent aussi pour les CAP (Commission Administrative Paritaire qui s'occupe des carrières des personnels) au niveau local (CAPA ou CAPD suivant le corps) et au niveau national (CAPN). Ils voteront donc 4 fois.

Les personnels non-titulaires votent aussi pour la CCP (Commission Consultative Paritaire) au niveau local. Ils voteront donc 3 fois.

Les stagiaires ne voteront donc que 2 fois pour le CTA et pour le CTM.

N'hésitez pas à <u>contacter SUD Éducation Lorraine</u>si vous constatez une erreur ou si vous avez besoin d'aide.